

Augustin-Norbert Morin

SA VIE—SA CARRIÈRE POLITIQUE

par M. Onésime Gagnon, avocat

Conférence faite à la cinquième séance publique de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.

"A.-N. Morin, citoyen intègre et éclairé, modèle des hommes politiques".
J.-A. Turcotte.

"Le Canada sous l'Union".



M. Onés. Gagnon, Avocat

les avocats canadiens, mais une pétition des Canadiens français du Bas-Canada a tout de suite signalé à Londres l'incongruité et l'injustice d'un pareil acte. Une ordonnance royale est venue remédier à ce grief et, à partir de ce moment, si la langue française n'a pas un status légal défini, admis et respecté, l'on a du

Monsieur le Président,
Monsieur le Juge en chef de la
Cour Supérieure, (1)

Mesdames,
Messieurs,

C'est au mois de novembre 1825. Lord Dalhousie, aristocrate hautain, gouverne le Bas-Canada. M. le juge Bowen vient de lancer un ukase qui a plongé dans une profonde stupeur la population française du Québec. Deux actions, intentées par des citoyens du comté de Kamouraska, ont été déboutées par ce magistrat parce que les brefs sont rédigés en français. Désormais, en vertu de cette décision injuste et contraire à la coutume établie, seules les procédures écrites dans la langue anglaise seront admises au palais. Le public s'émue..... En 1764, on a bien tenté d'exclure de la Cour du Banc du roi

(1) Sir F.-X. Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure, hôte d'honneur de la Société à cette séance.